



REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 20 FEVRIER 2015

La bataille du rail fait rage en Charente

Une centaine d'élus et représentants du monde économique se sont réunis à Carat hier pour faire le point sur le bras de fer avec la SNCF. La température est montée d'un cran. Certains appellent à descendre sur les voies.

Ismaël KARROUM
i.karroum@charentelibre.fr

Ils avaient déjà montré leurs muscles il y a quinze jours sur le parvis de la gare d'Angoulême. Hier à l'Espace Carat, au sortir d'une réunion à Poitiers avec les représentants de la SNCF, vingt-quatre heures après avoir rencontré Jean Auroux, le médiateur nommé par le gouvernement, plus d'une centaine d'élus charentais ont haussé le ton. «*Bataille du rail*». «*Mobilisation générale d'ampleur*». «*Mobilisation des citoyens*». Le discours est guerrier et le constat fait par les Charentais est sans appel: «*Il y a rupture de confiance. Il y a eu tromperie*», tonne Michel Boutant, sénateur et président du conseil général.

Dans la salle, personne ne digère les bases de négociation posées par la SNCF sur les dessertes de la gare d'Angoulême pour l'ère LGV qui débutera en 2017: 7 allers-retours quotidiens en direction de Paris, 1h55 pour le trajet le plus rapide, aucun direct vers Bruxelles. Quand, en 2009, pour obtenir les euros des collectivités locales charentaises, Réseau ferré de France (RFF) s'engageait sur 11 allers-retours vers Paris, avec des liaisons en 1h40 pour la capitale, 35 minutes vers Bordeaux, plus 4 allers-retours vers Bruxelles. Face à ces promesses, les Charentais ont mis 45 millions sur les rails de la LGV, dont 30 millions de la part du seul



Plus d'une centaine d'élus et de représentants économiques se sont réunis pour faire entendre la voix de la Charente à la SNCF.

Photo Phil Messolet

conseil général. Le compte n'y est pas. Avant de se faire rouler complètement dans la farine, Grand-Angoulême, le Département et GrandCognac ont stoppé leurs versements: 10 millions en otage, en attendant la fin du bras de fer. Hier, la réunion initiée par Jean-François Dauré, le président de GrandAngoulême, avait pour but de montrer que la mobilisation charentaise était d'ampleur. Il y

avait là une centaine d'élus de tous bords, mais aussi et surtout des représentants du monde économique: Claude Maumont, au nom de l'interconsulaire; Dominique Thémines pour les hôteliers; Jean-Bernard de Larquier, président du Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC). Un cognac qui pèse 30% des exportations de la région, plusieurs centaines de milliers d'euros de chiffre d'affai-

res en billets de train dans les caisses de la SNCF et qui a bien l'intention de se faire entendre.

L'ombre de la gare bis

Ainsi à la tribune, Claude Maumont a lu un message d'Éric Bastard, directeur délégué de Hennessy. Un message qui rappelait les 20 000 trajets annuels assurés par sa seule maison, la nécessité

de maintenir, a minima, des dessertes au même niveau qu'aujourd'hui. Mais tout haut, il a aussi rappelé ce que nombre de chefs d'entreprise de l'Ouest-Charente pensent: «*À moyen terme, nous serons attentifs à la création d'une gare bis, non pénalisée par le fait de sortir du sillon LGV*».

La gare bis. Son ombre planait sur la réunion. Cette gare bis pour laquelle Jean-François Dauré plaide en 2008 quand le dossier a été enterré. Cette gare bis sur laquelle l'opposition départementale tourne en boucle depuis six ans, avec des arguments, François Lucas en tête. Hier, il a demandé à ce que «*ce plan B, qui aurait dû être le plan A, soit enclenché de suite*».

Jean-François Dauré a répondu, en pensant sûrement au fait qu'une gare bis représente pas loin de 50 millions d'euros: «*On n'est pas là pour baigner dans la nostalgie et refaire sans cesse l'histoire. La situation est ce qu'elle est, il faut regarder vers l'avenir*». Et pour que l'avenir ne soit pas fait que de trains qui traversent la Charente ou descendent des Charentais à Bordeaux afin de les ramener direct à Paris, Albert Saint-Louis, maire de La Faye, a tracé sa feuille de route: «*Faisons comme à Ruffec. Je suis prêt à venir prendre le café un matin à Angoulême pour, plus tard, boire un cognac et fêter ce que nous aurons obtenu*». Comprendre: bloquer les voies pour débloquer la situation.

« Il y a tromperie »

DESSERTE LGV
Réunis hier à Carat, les élus en colère ont été rejoints par les chefs d'entreprise, la filière du cognac en tête

DANIEL BOZEC
d.bozec@sudouest.fr

En attendant le train, ce sont les oreilles de la SNCF qui ont sifflé hier soir, à l'heure où se tenait une première réunion de mobilisation pour dire « non au désert ferroviaire ». Dans les rangs plutôt fournis de l'espace Carat, à L'Isle-d'Espagnac, bon nombre d'élus avaient répondu à l'invitation de collectivités locales qui redoutent la baisse d'un tiers du nombre d'arrêts en gare d'Angoulême à l'horizon 2017, année d'entrée en service de la Ligne à grande vitesse (LGV).

Soit 160 personnes qui ont pu mesurer la défiance des élus à l'égard de la SNCF. Président PS du Grand Angoulême, Jean-François Dauré est rodé en la matière: «*Nous sortons d'une réunion à Poitiers. La SNCF nous a présenté des cartes. Sur ces cartes, Angoulême est devenu un petit point. Simple-ment un tout petit point [...]. C'est nier un territoire urbain, péri-urbain, rural, des coopérations territoriales, une gare avec interconnexions [...]. C'est nier les 45 millions d'euros que les collectivités de Charente ont mis sur la table.*»

Le spectre de l'A 10

«*Il y a, d'une certaine manière, tromperie. Je le dis clairement et simplement*», renchérit Michel Boutant, président PS du Conseil général, rappelant que la Charente



160 personnes assistaient hier soir à une première réunion « de mobilisation ». PHOTO THOMAS LEBREUVALD

s'était lancée dans « la bataille du rail » parce que «*traumatisée par le choix de l'autoroute A 10 qui contourne le département*». Maire UMP d'Angoulême, Xavier Bonnefont le redoute, la SNCF ne serait pas à une compromission près entre la durée du trajet Angoulême-Paris d'ores et déjà revue à la hausse et des arrêts à horaires creux: «*C'est ce que la SNCF va nous proposer.*»

« Pour des relations de business, le facteur temps est essentiel »

Invités à prendre la parole, les chefs d'entreprise ont dit à leur tour tout le bien qu'ils pensaient d'une desserte digne de ce nom. «*Pour des relations de business, le facteur temps est essentiel. On ne comprendrait pas que des liaisons au meilleur temps ne soient pas offertes aux usagers*», souligne Claude Maumont, président de l'interconsulaire. Et de rappeler combien l'économie charentaise, portée par

le cognac, est «*ouverte à l'internationale*».

« Monter d'un cran »

Il a lu à la tribune une lettre d'Éric Bastard, directeur financier d'Hennessy, excusé, qui chiffre à «*20 000*» le nombre de trajets annuels de ses collaborateurs. Et de vanter le potentiel de l'oenotourisme, la Maison de négoce visant après travaux les 50 000 visiteurs. Président du Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC), Jean-Bernard de Larquier abonde: l'implantation d'une activité touristique forte passe par une «*LGV accessible et attractive*», «*une desserte significative*» et, au passage, l'électrification de la ligne Angoulême-Royan, inscrite au futur contrat de plan État-Région.

Rejoignant la députée PS Martine Pinville dans l'idée de solliciter au plus vite le secrétaire d'État aux transports Alain Vidalies, Michel Gourinchas, maire PS de Cognac, prévient l'assistance: «*Il faudra aussi mobiliser les citoyens et sans doute monter d'un cran.*»

Travailler au quotidien avec le risque d'incendie

SÉCURITÉ Après deux feux ravageurs en 2005 et 2012, Veolia Propreté a décidé d'investir dans de lourdes mesures de sécurité. Ce qui réduit, mais n'exclut pas, le risque

SOPHIE CARBONNEL

s.carbonnel@sudouest.fr

Il était 19 h 30, avant-hier soir, lorsqu'un employé de la société Veolia Propreté située au Mas-de-la-Cour à Châteaubernard, a vu une épaisse fumée s'échapper d'un tas de déchets. Réflexe immédiat, il a appelé les pompiers avant d'utiliser un robinet d'incendie à proximité. Résultat : seulement 30 mètres cubes de déchets brûlés, pas de blessé. Si le constat est positif, c'est parce que cet employé a mis en application des règles de sécurité à la lettre. Depuis l'été 2012, plus personne sur le site n'est censé les ignorer.

Il faut dire que le centre de tri des déchets industriels de Châteaubernard a souvent eu sa place dans la page des faits divers (lire ci-dessous). En 2005 d'abord, l'usine avait été entièrement détruite par le feu. Un deuxième sinistre venait raviver les souvenirs à l'été 2012. Le bâtiment principal partait en fumée. Alors mercredi, lorsque l'alerte a été donnée, tout le monde retenait son souffle.

Le feu, un habitué des lieux

L'origine n'a pourtant rien d'exceptionnel pour l'équipe directrice. « Les gens balancent des produits solvants ou toxiques au milieu des déchets industriels, explique Nicolas Gonzalez, responsable d'exploitation. Lorsqu'on mélange tout ça, la température augmente et ça peut prendre feu. »

Le risque d'incendie est d'autant plus élevé si ce genre d'incident arrive la nuit, ou les week-ends, lorsque l'usine est vidée de ses employés. « Dans notre métier, le

danger est connu et nous tentons au maximum de le maîtriser, ajoute Pierre Gamaury, directeur du secteur Charentes chez Veolia. Chez nous, comme chez Calitom à Sainte-Sévère, il faut compter un à deux départs de feu sans gravité par an. »

500 000 € d'investissement

Pour éviter qu'un incendie fatal ne se reproduise une troisième fois, Veolia a lourdement investi sur le site de Châteaubernard. 500 000 euros, pas moins, ont été injectés dans l'action contre les in-

cidies. En 2012, lorsqu'il a fallu tout reconstruire, le chantier s'est lancé en étroite collaboration avec le Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) de Charente. Plus un seul mais deux bâtiments principaux, renforcé par des portes et des murs coupe-feu. « On cloisonne l'incendie comme ça, il n'y a plus de risque de propagation », ajoute Pierre Gamaury.

Un gardien formé aux mesures de sécurité surveille le site la nuit et les week-ends. Autre mesure, l'ensemble du personnel a suivi une for-

mation pour savoir utiliser les robinets d'incendie. Enfin, un système de sprinklage intégral va être installé sur l'ensemble de l'usine. Une première en France pour Veolia. « C'est comme dans tous les bâtiments publics. Le système se déclenche automatiquement en cas de fumée », ajoute Nicolas Gonzalez. Il sera opérationnel en avril.

Du côté des pompiers, le site est placé sous haute vigilance. Ironie du sort, « on a aussi cette chance que les autorités connaissent aujourd'hui l'usine par cœur... »



Hier matin, les employés se sont activés à nettoyer l'endroit du sinistre de mercredi. Les murs coupe-feu ont joué leur rôle, cette fois-ci. PHOTOS S. C.

Deux destructions en sept années

RAPPEL Le premier sinistre n'avait pas permis d'empêcher le deuxième. Plus de 70 pompiers étaient intervenus sur le site du Mas-de-la-Cour

Le 5 septembre 2005, un seul et même bâtiment de 6 000 mètres carrés s'embrase au centre de tri alors encore sous le giron d'Onyx. 70 pompiers sont intervenus mais n'ont pas réussi à empêcher la propagation des flammes à l'ensemble du site. L'entreprise était installée au Mas-de-la-Cour depuis quatre ans seulement. Un coup dur pour les 84 salariés de l'époque et les pompiers qui ont fait le maximum. La facture se monte à 5 millions d'euros de dégâts. Un nouveau bâtiment de 4 000 mètres carrés est reconstruit à l'endroit même du sinistre.

Le 25 août 2012, les souvenirs sont ravivés. Un autre incendie réduit en

cedre, une deuxième fois, le centre de tri devenu Veolia Propreté. Cette fois-ci, 82 pompiers sont à l'œuvre. Malgré l'édification d'une porte et d'un mur coupe-feu au milieu du bâtiment, l'incendie ravage tout.

Les élus ne délivrent alors pas aussi facilement un nouveau permis de construire qu'en 2005. Le maire de Châteaubernard de l'époque, Daniel Boyer, comparait le site à « une bombe à retardement ». Le groupe Veolia décidera finalement de ne plus assurer le tri de la collecte sélective. 3,7 millions d'euros plus tard, le bâtiment tel qu'on le connaît aujourd'hui est sorti de terre fin décembre dernier.

S. C.



En 2012, le bâtiment de 4 000 mètres carrés partait en fumée.

PHOTO ARCHIVES PH. M.

Cognac: les lycéens incités à chauffer leurs baskets

■ Le lycée cognaçais Louis-Delage organise des ateliers autour du sport ■ Pour inciter les élèves à se bouger ■ Une initiative qui pourrait faire des émules.

Julie KOCH
j.koch@charentelibre.fr

Les jambes commencent à trembler, des gouttes de sueur perlent sur les fronts rougis par l'effort. Fesses serrées, abdos contractés, les élèves du lycée Louis-Delage à Cognac ont lutté pour tenir un peu plus d'une minute en position de gainage. Certains avec plus de facilité que d'autres. «C'est pas trop mal», juge Cédric Dumas, chronomètre à la main.

»

Les jeunes sont de plus en plus sédentaires. Souvent, ils arrêtent leurs activités sportives après le collège, ce qui peut en plus coïncider avec l'arrêt de la croissance.

Le coach sportif a délaissé sa salle de remise en forme de Château-bernard pour prodiguer des conseils aux lycéens de Louis-Delage. Il est l'un des cinq intervenants à animer les ateliers de la matinée «sport et santé» initiée par l'équipe enseignante, avec en chef de file Patrick Ceyral, professeur d'éducation physique et sportive (EPS). En jogging et baskets, il coordonne divers tests physiques comme «le flamant aveugle» – tenir sur un pied les yeux fermés pour tester l'équilibre –, le calcul de l'indice de masse corporelle, ou encore des exercices de souplesse et de capacité respiratoire. «Chaque élève remplit ensuite un tableau avec ses résultats. On va les analyser et leur donner des conseils. Cela nous permettra aussi d'avoir une base de données pour



Cédric Dumas a testé le tonus des bras des élèves en leur faisant serrer très fort un pèse-personne.

Photos J. K.

voir ce qu'on peut mettre en place au quotidien», décrit le professionnel. Cette matinée au service de la promotion du sport est une première dans l'établissement et est encore trop rare en Charente. Le professeur a été contacté par un comité de pilotage académique pour étendre l'initiative.

«Il n'y a pas que les entrecôtes frites dans la vie»

«Les jeunes sont de plus en plus sédentaires. Ce qui peut entraîner des problèmes de surpoids. Souvent, ils arrêtent leurs activités sportives après le collège, ce qui peut en plus coïncider avec l'arrêt de la croissance, analyse le professeur Jérôme Sourisseau, prendre soin de son corps, c'est aussi avoir une allure dynamique pour bien présenter en entreprise, c'est im-

portant». Le responsable estime que seuls 10% des 800 lycéens sont inscrits dans un club sportif. Ils ne bénéficient que de deux à trois heures de cours d'EPS par semaine au lycée.

C'est Valentin Dardillat, champion de jet ski de 23 ans, qui a remporté les suffrages de la centaine d'élèves libérés de cours pour suivre les ateliers. Emploi du temps à l'appui, le champion décrit une hygiène drastique à respecter pour atteindre le haut niveau.

De quoi en faire réfléchir certains, comme Jordan, 17 ans: «Je ne pensais pas que ça demandait autant de sacrifices. Il faut se coucher tôt le soir, il a un régime alimentaire à respecter. Il ne va jamais au MacDo», décrit l'adolescent.

«Moi, je ne suis pas prêt à faire tous ces sacrifices, je fais du sport pour le plaisir», considère Thibaud, qui a pourtant arrêté

le judo il y a quelques années. Côté alimentation, les jeunes sont plutôt de bons élèves.

La diététicienne angoumoisine Marie-Line Huc leur a rappelé l'importance des repas équilibrés: «Il n'y a pas que les entrecôtes frites dans la vie, il faut varier».

«Ils sont conscients qu'il faut manger de tout et sont encore attachés aux repas pris en famille, à table, c'est encourageant», dit-elle.

Tous sont en revanche tombés des nues quand l'infirmière scolaire Angélique Petit leur a révélé qu'il existait une différence entre boissons énergisantes et énergétiques. «Ils ne savaient pas qu'un autre type de boisson existait, il y a tellement de sponsoring des marques comme Red Bull pour des événements sportifs que ça brouille les pistes». Une nouvelle session devrait être organisée l'an prochain.



Valentin Dardillat, champion de jet ski, a détaillé toutes les contraintes que le sport de haut niveau implique.



Fesses serrées, abdos contractés, le gainage n'a pas été une partie de plaisir pour tout le monde. Tenir dans cette position un peu plus d'une minute demande de la volonté.

Verallia

Les salariés ne désarment pas

En grève pour de meilleurs salaires depuis jeudi dernier, les ouvriers de Verallia tiennent bon. Près de 80% des salariés du site de Châteaubernard prennent part au mouvement, qui s'étend également dans les sept autres sites français du groupe Saint-Gobain. «Chaque équipe débraie une heure en milieu de poste, ce qui fait que la totalité des machines est arrêtée», précise Dominique Spinali, délégué CGT. Le mouvement devrait durer jusqu'à la fin du mois de mars. «On a des acquis on ne veut pas les perdre, on demande une augmentation des salaires bien précise».

Le délégué CGT a participé à une rencontre intersyndicale au ministère du Travail à Paris, mercredi. Il y a été question de la vente de Verallia.

«Nous avons demandé à l'État de prendre contact avec la direction du groupe pour exprimer nos doléances», poursuit l'élu, qui veut notamment que Saint-Gobain reste actionnaire majoritaire, que le siège reste en France et que le repreneur s'engage à garantir les emplois et les investissements. Une réunion regroupant l'ensemble des organisations syndicales européennes devrait avoir lieu avant le 15 mars.

■ CHÂTEAUBERNARD

Sorties de l'AS Verriers dimanche. Les cyclotouristes organisent deux sorties ce dimanche 22 février au départ du parking de l'usine Verallia à 8h30. Un parcours de 55km passera par Châteaubernard, Sainte-Sévère, Les Buges, Macqueville, Siecq, Anville, Sonnevillle, Mareuil, Sigogne, Le Cluzeau, Réparsac, Nercillac et Châteaubernard. Un parcours de 70km passera par Châteaubernard, idem jusqu'à Macqueville, Ballans, Siecq, Beauvais-sur-Matha, Bresdon, Verdille, Guignefolle, Le Breuil, Auge-Saint-Médard, Anville, Sonnevillle, Mareuil, Sigogne et Châteaubernard. •

Réunion du Sieaac mercredi. Le Syndicat intercommunal pour l'eau et l'assainissement de l'agglomération de Cognac (Sieaac) se réunira ce mercredi 25 février à 14h à la mairie de Châteaubernard. Ordre du jour: comptes administratifs 2014, budgets primitifs 2015, autorisation de signature à la présidente pour le renouvellement de la convention de traitement des boues avec Cherves-Richemont, travaux 2015, surpresseur quartier de l'Échassier à Châteaubernard, choix de la société pour étude de reconnaissance géotechnique, choix du maître d'œuvre pour les extensions de réseaux assainissement.

■ CHÂTEAUBERNARD

Musique. Le Grand Chœur de l'abbaye aux Dames se produira sur la scène du Castel demain, à 20 h 30. Sous la direction de Michel Piquemal, l'ensemble vocal présentera « Musique à Buenos Aires ». Tarifs : 15 €, gratuit pour les moins de 18 ans dans le cadre familial. La billetterie est assurée par la mairie, aux heures d'ouverture. Places numérotées. Une

billetterie sera également ouverte au guichet du Castel, quarante-cinq minutes avant la représentation.
Tél. 05 45 32 32 51.

Remise de diplômes pour les apprentis tennismen

Le mardi après-midi, les élèves de CE1 et de CM1 de Pablo-Picasso et leurs maîtresses, Marie-Hélène Barilly et Laurence Mony, prennent le chemin du plateau couvert des Pierrières afin de s'initier au tennis, sous la direction de Corinne Pierre, éducatrice, qui officie également au club de tennis de Châteaubernard. Sept séances d'une heure durant lesquelles les jeunes sportifs apprennent à tenir une raquette, à jongler, etc. Les plus grands découvrent aussi le service et s'exercent un peu plus à l'échange de balles.

Pour le dernier cours, mardi 17 février, les enfants ont reçu le diplôme « Tennis en herbe ». Michel Bassi, membre de la section tennis à l'école au sein du comité départemental, est également venu à la rencontre des écoliers avec l'espoir de susciter quelques vocations. Il en est une qu'il n'est désormais plus nécessaire de convaincre : la maîtresse des CE1 Marie-Hélène Barilly ! Séduite par l'activité, elle a rejoint le club de Châteaubernard, et espère à présent convertir sa fille. **Sandra Ballan**



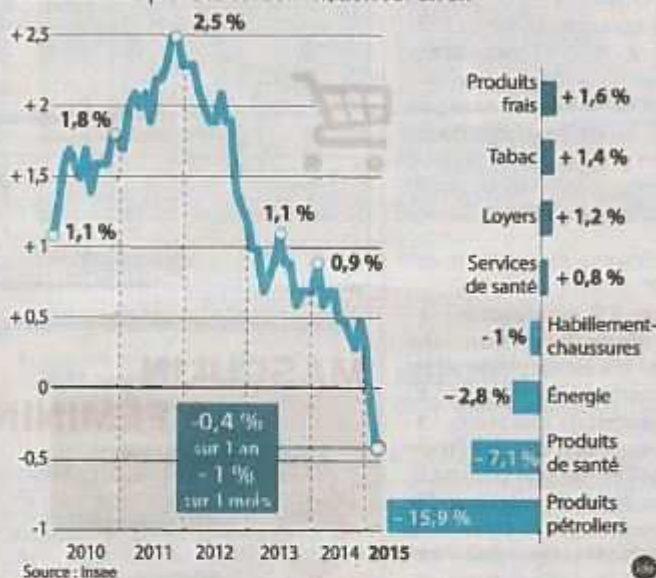
Les élèves de CE1 et CM1 de l'école Pablo-Picasso viennent d'achever leur cycle de tennis. PHOTO S. B.

La France est entrée en inflation négative

ÉCONOMIE Le pays rejoint une tendance à l'œuvre dans toute l'Europe, sans que l'on puisse parler de franche déflation. Du moins pour l'instant

Forte baisse des prix en janvier

Variation des prix à la consommation sur un an



L'indice des prix à la consommation a affiché en janvier une baisse de 0,4% par rapport au même mois de 2014, a annoncé l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), précisant que la France n'avait pas connu d'inflation négative depuis octobre 2009. Cette évolution sur douze mois des prix d'un panier présélectionné de biens de consommation est plus connue sous le nom de « taux d'inflation ».

Un phénomène passager

De décembre à janvier, les prix ont flanché plus nettement, de 1%, selon les chiffres provisoires de l'Insee, qui attribue « pour l'essentiel » ce phénomène aux rabais des soldes d'hiver. Autre facteur important de ralentis-

sement de l'inflation : le recul des prix de l'énergie, observé sans discontinuer depuis six mois. La France a ainsi rejoint la longue liste des pays européens, allant de l'Allemagne à la Grèce en passant par l'Espagne, qui voient les prix à la consommation flancher en variation annuelle.

Si cette inflation négative devait se maintenir plusieurs mois, la France risquerait de glisser vers une déflation. Avec un seul mois d'inflation négative, elle n'est pas encore dans ce cas. La plupart des économistes, même s'ils tablaient sur un indice un peu plus élevé en janvier (-0,3% en moyenne), sont d'accord pour estimer qu'en France le phénomène d'inflation négative devrait être passager.